Envoyé en préfecture le 31/08/2023
Reçu en préfecture le 31/08/2023
Publié le
ID : 062-216204479-20230828-20230828_12-DE

Délibération n°20230828_12

République Française
Département du Pas-de-Calais

DÉLIBÉRATION du CONSEIL MUNICIPAL
de la commune d'HESDIN
SÉANCE DU 28 AOÛT 2023

L'an deux mil vingt-trois, le vingt-huit août à dix-huit heures trente se sont réunis dans le lieu ordinaire de leurs séances, les membres du Conseil municipal de la Commune de HESDIN, sous la présidence de Monsieur Matthieu DEMONCHEAUX, Maire, dûment convoqués le vingt-huit août deux mil vingt-trois.

Date de convocation du Conseil municipal : 21 août 2023.

Présents : Mesdames et Messieurs Matthieu DEMONCHEAUX, Nathalie BEDHOM, Claudia CERRATO, Philippe COACHE, Corinne CODEVELLE, Laurence DUPIRE, Philippe DURIER, Véronique FIOLET, Henryanne GRESSIER, Bernard GUILBERT, Emmanuelle PIERROT, Sylvie PLE, Marco PUAUX, et Benoît ROYER.

Absents excusés : M. Christian CLEMENT, M. Stéphane LAGACHE, M. Guy REGNIER et M. Renaud VAHE.

Absent non excusé : Monsieur Dominique POITEAUX

Procurations :
M. Stéphane LAGACHE donne son pouvoir à Mme Véronique FIOLET
M. Guy REGNIER donne son pouvoir à M. Matthieu DEMONCHEAUX
M. Renaud VAHE donne son pouvoir à Mme Emmanuelle PIERROT

Nombre de membres en exercice : 19
Nombre de membres présents : 14
Nombre de membres votants : 17 (14 présents et 3 procurations)

Le secrétariat est assuré par Monsieur Benoît ROYER.

Début de séance : 18h30
Fin de séance : 19h38

Hôtel de ville
10 place d'Armes

62140 Hesdin

Tel : 03.21.86.84.76

hesdin.fr

Envoyé en préfecture le 31/08/2023
Reçu en préfecture le 31/08/2023
Publié le
ID : 062-216204479-20230828-20230828_12-DE

Délibération n°20230828_12

République Française
Département du Pas-de-Calais

Objet : Modification du tableau des emplois

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L2313-1, R2313-3, R2313-8,
Vu le Code Général de la Fonction Publique, notamment son article L313-1,
Vu le décret n°91-298 du 20 mars 1991 modifié portant dispositions statutaires applicables aux fonctionnaires territoriaux nommés dans des emplois permanents à temps non complet,
Vu les décrets portant statuts particuliers des cadres d'emplois et organisant les grades s'y rapportant, pris en application de l'article 4 de la loi n°84-53 susvisée,
Vu le décret n° 2019-1414 du 19 décembre 2019 relatif à la procédure de recrutement pour pourvoir les emplois permanents de la fonction publique territoriale ouverts aux agents contractuels,
Vu l'instruction NOR : FCPE1610506J du 15 avril 2016 relative aux pièces justificatives des dépenses du secteur public local,
Vu la délibération n° 20230609_04 du 09 juin 2023,
Vu l'avis du Comité Social Territorial Départemental en date du 15 juin 2023,
Vu le budget,

Considérant qu'il appartient à l'organe délibérant, conformément aux dispositions légales énoncées ci-dessus, de déterminer par délibération, d'établir et de modifier le tableau des effectifs de sa collectivité ou de son établissement,

Considérant que les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par leur organe délibérant. Il leur appartient donc de fixer l'effectif des emplois à temps complet et non complet nécessaires au fonctionnement des services dans le respect des dispositions de la loi précitée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,

Considérant que les emplois ainsi créés répondent aux missions d'intérêt général poursuivies par la Commune d'Hesdin et aux besoins de fonctionnement des services,

Considérant que le tableau des emplois nécessite d'être mis à jour afin de répondre à l'exigence de transmission des pièces justificatives des dépenses,

Considérant que cette liste doit faire l'objet de l'augmentation du temps de travail d'un poste :

- Poste de « Agent d'entretien des locaux, cantine, garderie » cadre d'emplois des adjoints techniques territoriaux, Temps non complet, passage de 20H à 30H

Considérant que cette liste doit prendre en compte la décision de recours à un contrat d'apprentissage,

Hôtel de ville
10 place d'Armes

62140 Hesdin

Tel : 03.21.86.84.76

hesdin.fr

Envoyé en préfecture le 31/08/2023
Reçu en préfecture le 31/08/2023
Publié le
ID : 062-216204479-20230828-20230828_12-DE

Délibération n°20230828_12

République Française
Département du Pas-de-Calais

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité des suffrages exprimés :

- **De dire que le temps de travail d'agent d'entretien des locaux cantine garderie est de 30h par semaine**
- **De créer un emploi d'agent d'intervention des espaces verts en contrat d'apprentissage**
- **De modifier le tableau des effectifs en conséquence**
- **D'abroger les précédentes délibérations**
- **D'accepter la modification du tableau joint en annexe**
- **De donner tout pouvoir à Monsieur le Maire pour signer les documents et actes afférents à cette décision**

Pour : 17
Contre : 0
Abstention : 0

La présente délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.

Fait et délibéré le vingt-huit août deux mil vingt-trois.

Pour extrait certifié conforme,

Le Maire,
Matthieu DEMONCHEAUX.

VILLE D'HESDIN
PAS-DE-CALAIS

Hôtel de ville
10 place d'Armes

62140 Hesdin

Tel : 03.21.86.84.76

hesdin.fr

Envoyé en préfecture le 31/08/2023
Reçu en préfecture le 31/08/2023
Publié le
ID : 062-216204479-20230828-20230828_12-DE

Délibération n°20230828_12

République Française
Département du Pas-de-Calais

Ville d' Hesdin

Annexe à la délibération n°20230828-12

Tableau des emplois au 1er septembre 2023

Pôle	Service	Intitulé du poste	Cadre d'emplois	TC/TNC	Temps de travail si TNC	Le cas échéant : recrutement d'un agent contractuel sur le fondement de l'article 3-3
ADM	Administration Générale	DGS	Emploi Fonctionnel *	TC		Non
ADM	Administration Générale	Responsable Administratif	Attachés territoriaux	TC		Non
JEUN	Jeunesse - Affaires Scolaires	Responsable service jeunesse et affaires scolaires	Rédacteurs Territoriaux	TC		Oui
RESS	Comptabilité - Paie	Gestionnaire Comptabilité - Paie	Rédacteurs Territoriaux Adjoints Administratifs Territoriaux	TC		Oui
AT OU DEV ECO	Attractivité territoriale	Manager de commerce de centre-ville	Rédacteurs Territoriaux Adjoints territoriaux du Patrimoine	TC		Oui
ADM	Administration Générale	Cabinet du Maire – Gestionnaire Etat Civil Elections Urbanisme	Adjoints Administratifs Territoriaux	TC		Oui
CULT- COMM	Administration Générale	Gestionnaire Communication – Culture – Animations	Adjoints Administratifs Territoriaux	TC		Oui
CULT	Administration Générale	Gestionnaire Médiathèque	Adjoints Administratifs Territoriaux	TC		Oui
ADM	Administration Générale	Gestionnaire Accueil	Adjoints Administratifs Territoriaux	TC	6/7	Oui
SOC	Administration Générale	Gestionnaire CCAS	Adjoints Administratifs Territoriaux	TNC	6/7	Oui
RESS	Comptabilité - Paie	Assistant Comptable Gestionnaire titres d'identité Remplaçant accueil	Adjoints Administratifs Territoriaux	TC		Oui
ADM	Administration Générale	Accueil CNI	Adjoints Administratifs Territoriaux	TNC	26	Oui
ADM	Administration Générale	Accueil Secrétariat	Adjoints Administratifs Territoriaux	TNC		Oui
ADM	Administration Générale	Accueil Secrétariat	Adjoints Administratifs Territoriaux	TNC		Oui
ADM	Administration Générale	Conseillère Numérique	Adjoints Administratifs Territoriaux	TC		Oui
TECH	Service Technique	Responsable technique	Ingénieurs Territoriaux	TC		Oui
TECH	Service Technique	Responsable technique	Agents de maîtrise Techniciens Territoriaux	TC		Oui
TECH	Service Technique	Responsable Espaces Verts –	Agents de maîtrise	TC		Oui
TECH	Service Technique	Agent technique	Agents de maîtrise	TC		Oui
TECH	Service Technique	Agent technique	Agents de maîtrise	TC		Oui
TECH	Service Technique	Gardien du Cimetière	Adjoints Techniques Territoriaux	TC		Oui
TECH	Service Technique	Gestionnaire des salles et de l'entretien des locaux	Adjoints Techniques Territoriaux	TC		Oui

Hôtel de ville
10 place d'Armes
BP 99
62140 Hesdin

Tel : 03.21.86.84.76

hesdin.fr

Envoyé en préfecture le 31/08/2023
Reçu en préfecture le 31/08/2023
Publié le
ID : 062-216204479-20230828-20230828_12-DE

Délibération n°20230828_12

République Française
Département du Pas-de-Calais

TECH	Service Technique	Agent technique	Adjoints Techniques Territoriaux	TC		Oui
TECH	Service Technique	Agent technique	Adjoints Techniques Territoriaux	TC		Oui
TECH	Service Technique	Agent technique	Adjoints Techniques Territoriaux	TC		Oui
TECH	Service Technique	Agent technique	Adjoints Techniques Territoriaux	TC		Oui
TECH	Service Technique	Agent technique	Adjoints Techniques Territoriaux	TC		Oui
TECH	Service Technique	Agent technique	Adjoints Techniques Territoriaux	TC		Oui
TECH	Service Technique	Agent technique	Adjoints Techniques Territoriaux	TNC		Oui
TECH	Service Technique	Agent technique	Adjoints Techniques Territoriaux	TNC		Oui
TECH	Service Technique	Agent technique	Adjoints Techniques Territoriaux	TNC		Oui
TECH	Service Technique	Agent technique	Adjoints Techniques Territoriaux	TNC		Oui
TECH	Service Technique	Agent technique	Adjoints Techniques Territoriaux	TNC		Oui
TECH	Service Technique	Agent technique	Adjoints Techniques Territoriaux	TNC		Oui
TECH	Service Technique	Agent technique	Adjoints Techniques Territoriaux	TNC	30/35	Oui
TECH	Service Technique	Agent technique	Adjoints Techniques Territoriaux	TC		Oui
TECH	Service Technique	Agent technique	Adjoints Techniques Territoriaux	TC		Oui
TECH	Service Technique	Gardien des équipements sportifs et de loisirs	Adjoints Techniques Territoriaux	TNC	30/35	Oui
TECH/SCOL	Service Technique- Affaires Scolaires	Agent d'entretien des locaux Cantine Garderie	Adjoints Techniques Territoriaux	TC		Oui
TECH/SCOL	Service Technique/Affaires Scolaires	Agent d'entretien des locaux Cantine Garderie	Adjoints Techniques Territoriaux ATSEM	TC		Oui
TECH/SCOL	Service Technique/Affaires Scolaires	Agent d'entretien des locaux Cantine Garderie	Adjoints Techniques Territoriaux	TNC	30/35	Oui
TECH/SCOL	Service Technique/Affaires Scolaires	Agent d'entretien des locaux Cantine Garderie	Adjoints Techniques Territoriaux	TNC	20/35	Oui
TECH/SCOL	Service Technique/Affaires Scolaires	Agent d'entretien des locaux Cantine Garderie	ATSEM	TC		Oui
TECH/SCOL	Service Technique/Affaires Scolaires	Agent d'entretien des locaux Cantine Garderie	ATSEM	TNC	26	Oui
POLICE	Police Municipale	Policier Municipal	Agent de police municipale	TC		Non
POLICE	Police Municipale	ASVP	Adjoints Techniques Territoriaux	TC		Oui
TECH	Service Technique	Agent d'intervention des espaces verts en contrat d'apprentis		TC		Non

Le Maire,
Matthieu DEMONCHEAUX.

VILLE D'HESDIN
PAS-DE-CALAIS

Hôtel de ville
10 place d'Armes
BP 99
62140 Hesdin

Tel : 03.21.86.84.76

hesdin.fr